

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

SERMON DU VENDREDI

HADHRAT MUHYI-UD-DIN AL-KHALIFATOULLAH

Munir Ahmad Azim

03 Juillet 2015 ~

(16 Ramadan 1436 de L'Hégire)

Ramadhân Moubarak !

(Résumé du Sermon)

Après avoir salué tous ses disciples (et tous les musulmans) du monde entier avec la salutation de paix, Hadhrat Mouhyi-oud-Din (atba) a lu le Tashahhoud, le Ta'ouz, et la Sourate Al Fatiha, et il a ensuite axé son sermon sur:

L'IMPORTANCE DE DOA (PRIÈRE/SUPPLICATION À ALLAH)

Le *Doa* est un acte d'adoration qui agit également comme l'une des armes les plus importantes et les plus puissantes d'un croyant dans ce monde. Le *Doa* peut aider une personne à se défendre de tout type de mal, lui enseigner d'être humble, sachant que sans l'aide d'Allah il est faible et vulnérable, et ainsi se rapprocher d'Allah (swt). Un croyant sait que, sans Dieu, il n'est rien, et afin d'adhérer à la paix de par toutes les directions, il a besoin de se doter de cette arme spirituelle qui lui accordera l'accès au Seigneur de l'univers, et l'Ultime Protecteur de l'humanité, de sorte que cette arme, à savoir le *Doa* devient effectif à chaque fois qu'il l'utilisera dans sa vie quotidienne. Comme nous vivons les jours bénis du mois sacré de Ramadhan, il est bon de savoir que le *Doa* peut être d'une grande utilité pour nous, et nous, musulmans, devons faire usage de cette arme spirituelle et moyen pour accéder à la paix pour adhérer aux étapes d'honneur et de plaisir que Dieu accorde à ceux qui Le cherchent, par la prière et à travers les supplications.

Allah (swt) dit dans le Saint Coran, juste après le verset de la prescription du jeûne du Ramadan:

« Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi (Ô Prophète), alors Je suis tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés. » (2: 187).

Quand nous prenons en considération la place qu'occupe ce verset dans le Coran, nous trouvons qu'il est entre les versets concernant le jeûne. Ce seul fait démontre l'importance du *Doa* pendant le jeûne, le jeûne occupant certes une très grande importance et signification en l'Islam.

Abou Saïd (ra) rapporte que le prophète d'Allah (pssl) a dit: « *Aucun musulman ne supplie Allah avec un Doa qui ne comporte pas de péché ou de couper les relations de l'utérus (c.à.d, les relations de sang/familiales), sans qu'Allah ne lui accorde l'une des trois choses. Soit Il se hâtera d'exaucer sa supplication, ou l'enregistrer pour lui jusqu'à l'au-delà, ou transformera une quantité équivalente de mal qu'Il éloignera de lui.* » Ils (les compagnons) ont dit: « *Et si nous en récitons plus (de Doa).* » Il a dit : « *Il y a plus avec Allah.* » (Ahmad)

Ce hadith nous dit que le croyant qui prie Allah (swt), son *Doa* est certainement exaucé, soit immédiatement, soit dans l'au-delà ou en le gardant loin avec le mal. Et avec l'arrivée du Ramadan, nous savons que c'est dans notre propre intérêt que nous devons continuer à demander/supplier Allah (swt) parce que le *Doa* est une protection contre le mal, il ajoute à nos bonnes actions et c'est un investissement pour nous dans l'au-delà.

Dans cette optique, nous devrions saisir l'occasion de consacrer une bonne quantité de temps à faire des *Doas*. Il y a de nombreux hadiths qui soutiennent ce fait. Parmi lesquels, Abou Hourayra (ra) rapporte que: « *Le Doa de trois personnes ne sont pas rejetées; ils sont (ceux du) jeûneur, le souverain juste et l'opprimé.* » (Tirmidhi)

Les temps propice pour demander des *Doas* sont nombreuses: Entre l'*Iqâmah* et l'*Azân*, en prosternation (Sajda) lorsque nous nous montrons complètement soumis à Allah, à la fin des prières obligatoires (optionnel pour ceux qui veulent faire cela, étant plongé dans le souvenir d'Allah et en ajoutant à leurs actes d'adoration), la dernière partie de la nuit (à savoir, les prières du Tahajjoud et autres *Zikrullah* et *Doa*), les vendredis et avant qu'une personne rompt son jeûne dans la soirée (juste avant la prière du Maghrib), après avoir jeûné pour Allah pendant toute la journée, soit dans le Ramadan ou tout autre jour de jeûne, que les croyants observe pour obtenir Allah comme récompense.

Abdoullah ibn 'Amr ibn al-Aas (ra) a rapporté que le Prophète d'Allah Muhammad (pssl) a dit que: « *Le jeûneur a une supplication (Doa) au moment de la rupture du jeûne qui ne sera pas rejeté.* » (Ibn Majah)

Comme nous approchons les dix derniers jours de Ramadan, il est nécessaire pour nous tous les musulmans et tous ceux qui ont fait l'intention de **L'ITIKÂF** de se plonger dans les *Doa*, que ce soit dans leurs prières obligatoires (*farz*), prières surérogatoires (*Sunnah*) comme l'avaient pratiqué notre bien-aimé prophète Hazrat Muhammad (pssl) ou d'autres prières additionnelles/volontaires (*Nafil*).

L'ITIKÂF

Le Ramadan est en effet un mois unique, durant lequel Allah (swt) multiplie nos récompenses et ouvre les portes de la bonté. C'est un mois entouré par la miséricorde, le pardon et le salut/protection du feu de l'enfer. Un acte d'adoration qui est associé à ce mois c'est bien l'*Itikâf*.

QU'EST-CE QUE L'ITIKÂF?

L'*Itikâf* veut dire rester confiné dans un endroit en fermant toutes les relations avec le monde extérieur et en restant complètement engagé dans le souvenir d'Allah (swt). Hazrat Aisha (ra) a rapporté que le Saint Prophète (pssl) avait l'habitude de pratiquer l'*Itikâf* dans les dix derniers jours de Ramadhan et après le décès du Saint Prophète (pssl) ses épouses avaient l'habitude de pratiquer l'*Itikâf*. L'*Itikâf* est un acte très vertueux et les musulmans sont encouragés autant que possible d'effectuer l'*Itikâf* pendant les dix derniers jours du Ramadan.

LES TYPES D'ITIKÂF :

L'*Itikâf* est de 3 types:

- 1) *Wâjib*: Ce type d'*Itikâf* devient obligatoire sur une personne lorsque, par exemple cette personne a fait un vœu d'effectuer l'*Itikâf* si une certaine nécessité a été remplie. Lorsque ce besoin est comblé, alors l'*Itikâf* devient maintenant *Wâjib* (Obligatoire).
- 2) *Sunna*: Ceci se rapporte à l'*Itikâf* effectué au cours des 10 derniers jours de Ramadan comme pratiqué par notre bien-aimé prophète Hazrat Muhammad (pssl).
- 3) *Nafil*: Il n'y a pas de temps spécial ou de nombre de jours précis pour cette *Itikâf*. Une personne peut effectuer l'*Itikâf Nafil* (volontaire/surrogatoire) à tout moment, même si elle est pour la période d'exécution d'une prière obligatoire (*Salat Farz*).

LA PERMISSION D'UN TUTEUR (QAWAAM) EST-ELLE NÉCESSAIRE?

Il est nécessaire pour une femme de demander la permission de son mari avant d'observer l'*Itikâf*. L'*Itikâf* effectuée sans l'autorisation d'un époux n'est pas correcte.

QUAND L'ITIKÂF COMMENCE-T-ELLE, ET EST-CE QU'UNE INTENTION EST NÉCESSAIRE?

L'*Itikâf* commence du coucher du soleil du 20^{ème} Ramadan et se termine quand la lune est aperçue pour l'Eïd. Il est nécessaire de faire une intention pour l'*Itikâf* au préalable (avant l'isolement).

QUE FAUT-IL FAIRE PENDANT L'ITIKÂF?

Pendant *Itikâf*, nous devons nous engager dans la lecture du Coran, le *Zikr*, les prières surérogatoires (*Nafil*) et tout autre *Ibaadah* pour le plaisir d'Allah et pour le bien-être de notre âme.

OBJECTIF DE L'ITIKÂF

L'objectif de *l'Itikâf* peut être comprise à partir de cette similitude: quand quelqu'un vient mendier à notre porte et refuse de quitter jusqu'à ce que sa demande est remplie, certes par la volonté d'Allah, même le plus dur de cœur succombera à sa demande. De même, une personne qui observe *l'Itikâf* mendie Allah pour obtenir Sa miséricorde et il n'y a aucun doute que son plaidoyer sera accepté à condition que toutes les conditions de son *Itikâf* ainsi que son intention sont respectés et réalisés avec un cœur sincère; pas pour les yeux des gens et pour la grandeur.

Les avantages d'observer *l'Itikâf* pendant le Ramadan sont nombreux; le principal avantage de *l'Itikâf* étant la recherche de la nuit bénie, la « *Laila-toul-Qadr* » (Nuit du décret), qui vaut mille mois de bénédictions divines.

Donc, le Ramadan est le bon moment pour faire une liste de toutes les choses que nous voulons demander à Allah (swt). Nous devons sauter sur cette occasion pour demander les choses que nous avons jamais demandé, que ce soit pour nous-mêmes, notre famille, nos amis, notre communauté ou le monde, et même pour les croyants qui ont quitté ce monde. Alors, prenons la résolution de faire des *Doa* (suppliques) autant que nous le pouvons au cours de ce mois béni et tirer le meilleur parti de celui-ci, et de continuer avec cette bonne pratique, même après le Ramadan. Qu'Allah (swt) accepte nos *Doas* et nos bonnes actions, et puisse-t-Il nous accorder les bénédictions de tous les mois de Ramadan et de *Laila-tul-Qadr* de notre vie entière et nous enrichir de Ses bénédictions infinies, surtout en cette ère d'énorme grandeur divine quand Allah a fait descendre Son messager avec le *Rouh-il-Qouddous* pour amener les peuples du monde, en particulier les musulmans de l'obscurité à la lumière. *Incha Allah. Amîne.*